

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2005

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 septembre 2005 à 21 h 35, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames : Thérèse Richard De Nitto, Colette Larose, Lucie Désilets

Messieurs : Jean Létourneau, Jacques Séminaro, Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Commissaire représentant les parents :

Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

Commissaires également présents :

Mesdames : Francine Chabot, Suzanne Gagnon, Nicole Leblanc

Sont également présents :

Monsieur André Byette, directeur général adjoint

Monsieur François Houde, secrétaire général

Monsieur Denis Roy, directeur général

Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint

Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint

Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement

Monsieur Daniel Tremblay, directeur du Service des ressources humaines

Madame Marlène Moran, directrice adjointe du Service des ressources humaines

Est absent: M. Pierre Dominique

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 21 h 35.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2005

07-CE-2005-2006

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et sans modifications.

Adoptée unanimement

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 août 2005
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines :
 - 8.1 Programme d'aide aux employées et employés
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
 - 10.1 Emprunt temporaire – Fonds d'opérations courantes
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

08-CE-2005-2006

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AOÛT 2005

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean Létourneau que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 août 2005 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2005

09-CE-2005-2006

**PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS –
OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire Marie-Victorin d'offrir à son personnel, aux membres du Conseil des commissaires et à leur famille immédiate l'accès à un programme d'aide;

CONSIDÉRANT l'appel de soumission effectué;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité d'analyse des propositions formé de mesdames Colette Larose et Marlène Moran et de messieurs Normand Héroux et Denis Sylvestre ;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose :

- d'octroyer le contrat du programme d'aide aux employés à la firme PROACT au coût de 93 000 \$ la première année, 95 000 \$ la deuxième année et 97 000 \$ la troisième année pour un taux d'utilisation prévu de 5 % pour la période du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2006, ce contrat étant renouvelable annuellement pour une période de deux autres années;
- de mandater monsieur Denis Roy, directeur général, pour procéder à la signature du contrat.

Adoptée unanimement

10-CE-2005-2006

**EMPRUNT TEMPORAIRE – FONDS D'OPÉRATIONS
COURANTES**

IL EST PROPOSÉ par madame Thérèse Richard De Nitto :

QUE le directeur général ou le directeur du Service des ressources financières soient autorisés à contracter pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin des emprunts temporaires s'établissant de la façon suivante :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2005

Juillet	2005	94 464 456 \$
Août	2005	96 239 853 \$
Septembre	2005	108 239 154 \$
Octobre	2005	112 496 723 \$
Novembre	2005	113 994 998 \$
Décembre	2005	115 495 676 \$

pour fins d'administration budgétaire, avec la Banque Nationale du Canada, pour une période de six mois débutant le 1^{er} juillet 2005 au taux préférentiel consenti aux commissions scolaires.

Le tout sujet à l'approbation du ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport.

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin autorise la Banque Nationale du Canada à transmettre au ministre toute information relative à l'état des emprunts de notre commission scolaire.

Adoptée unanimement

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 22 h.

Présidente

Secrétaire général